

Conseil des droits de l'homme

Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

8ème session

7 avril 2022

Soumis par le Qatar



RAPPORT NATIONAL QATAR

I. Introduction

1. Le Qatar présente son rapport périodique dans le cadre du cycle de l'Examen périodique universel, conformément à la demande de l'Assemblée générale créé le 15/03/2006, à la demande d'un bilan de la situation du pays sur ses paroles tenus en lien avec la Charte des Nations Unies, de la Déclaration Universel des droits de l'homme, de l'engagement en relation avec les traités des droits de l'homme rédigés , de l'aboutissement des promesses et des engagements exprimé au préalable, enfin, des droits internationales humanitaires applicables.
2. Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du respect de l'État du Qatar de ses obligations et engagements souscrits au titre du suivi de l'Examen périodique universel et vise à rendre compte des faits nouveaux en matière de protection des droits de l'homme depuis la première représentation du Qatar à cette constitution.
3. Le présent rapport a été élaboré dans des circonstances particulières liées à l'embargo injuste imposé à l'État du Qatar depuis le 5 juin 2017 par l'ensemble des majeurs pays musulmans tels que l'Arabie saoudite, aux Émirats Arabes Unies (et autres) dans le contexte de la crise du golf, qu'il a été convenu de considérer comme un ensemble de « mesures correctives » mais qui a cependant joué un rôle primordiale et qui a eu de lourdes répercussions sur l'exercice de l'application de la défense des Droits de l'homme et des minorités.
4. Le Qatar considère le mécanisme de l'Examen périodique universel comme une occasion lui permettant de s'auto-évaluer et de moderniser en mettant à jour ses objectifs de lutte pour la liberté et le droit des hommes.

II. Méthode de suivi de l'Examen et processus d'élaboration du rapport périodique

5. La situation non-dominante des minorités au Qatar, bien que les populations étrangères résidentes au sein de notre pays soient représentés au terme de 80 % de l'effectif total des citoyens, leur situation ainsi que leur condition de travail mais également de vie préoccupe l'État. C'est pourquoi nous allons aborder des thèmes tels que les conditions dans les logements, les conditions au travail, et leurs conditions en tant que demeurant de notre pays, tout en considérant les caractéristiques ethniques.

6, Les précédents Examens périodiques universels ont conduit le Qatar et des engagements effectués au préalable, on pourra noter parmi eux accord signé en 2017 par la Qatar Charity au profit du programme HCR à hauteur de 3 millions de dollars par an sur 5 années consécutives soit un total de 15 millions de dollars. Grâce à l'aide de la Qatar Charity, le programme HCR a put fournir des aides matériel à plus de 290 000 réfugiés.

7. Au sein de notre pays (nous soulignons ce passage puisque il y a un rapport avec la construction des stades de la Coupe du Monde de Football 2022), nous avons créé des législations dans le but de réglementer la durée d'exercice d'employés logés au domicile de leurs employeurs, cela concerne 78 0000 emplois dans le but de mettre un terme à l'exercice de l'esclavagisme moderne. De plus, nous avons créé dans ce but commun, des tribunaux spécialisés dans le droit au travail avec un total de 300 juges, ainsi que la création d'un fond de capital destiné à l'indemnité des travailleurs migrants en cas de problèmes.

8. Le Qatar aspire à des principes de libertés et de droits semblable aux pays les plus évolués dans le domaine, c'est dans cette logique qu'un point fixe d'un salaire minimum s'élevant à 1000 rials (soit 230€)à été admis. De plus le Qatar adhère à des pactes internationaux tels que le PIDCP et le PIDESC. Le Qatar s'engage à respecter ces pactes en tout points sur le territoire.

9. Le Qatar est une monarchie se considérant comme libre et permettant de jouir de tout à chacun, de ses droits et libertés qui en résulte. Conscient l'importance de respecter mais aussi de développer ces droits dans le but de se mettre au niveau des pays promulguant les libertés individuels tout en gardant notre culture et l'histoire qui nous est associé, le Qatar émet les idées d'édits suivant :

- a/ À l'encontre des pratiques abusives sur les lieux de travail tels que l'hygiène, le nombre d'heures d'activités par semaine, et la juste rémunération des acteurs de la production, le ministre du travail souhaite mettre en place un mécanisme d'inspections plus régulier mais également plus pointilleux.
 - b/ Une reconnaissance des différentes caractéristiques ethniques, linguistique et religieuse, à l'échelle national, qui opèrent sur notre territoire ; on citera parmi eux, sur une majorité qui travail en tant que salarié, des étrangers venus Inde, du Népal qui ont un culte commun à savoir l'hindou. Mais également des peuples migrants venus d'Iran ou du Pakistan, pratiquant chacun l'Islam comme 78 % de notre pays mais cependant dans une langue différente.
-